

Maisons France services : bien, mais peut mieux faire, selon le Sénat

Dans un rapport rédigé au nom de la commission des finances du Sénat, présenté le 13 juillet, Bernard Delcros (Union centriste), rapporteur spécial des crédits de la mission « cohésion des territoires », dresse un état des lieux du dispositif France services, trois ans après son lancement, en avril 2019.

Les maisons France services (2 197 en avril 2022), prévues pour permettre aux usagers d'effectuer différentes démarches administratives dans un lieu unique, donnent « *dans l'ensemble satisfaction aux usagers comme aux élus* ».

Toutefois, des « *améliorations restent à faire* », au niveau financier comme au niveau du déploiement du dispositif sur le territoire, où le « *maillage actuel du réseau est insuffisant en milieu rural* ».

Parmi les recommandations émises par Bernard Delcros pour la prochaine génération de maisons, figurent un soutien financier de l'État adapté à la réalité des coûts de fonctionnement des maisons, et le développement de nouveaux services, avec l'arrivée de nouveaux opérateurs.

Par ailleurs, afin de lutter contre l'[exclusion numérique](#), le rapport propose de pérenniser les conseillers numériques adossés aux maisons France services.